

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

Décision du Président n°2024-016

Objet : Assainissement - Rue des Cornay - Saint Germain le Châtelet - Marché de travaux

Le Président de la Communauté de communes des Vosges du sud,

Vu

- l'arrêté préfectoral n°90-2023-12-06-00003 du 6 décembre 2023 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président et le bureau,

Considérant

- la nécessité de procéder à une extension du réseau d'assainissement rue des Cornay sur la commune de Saint-Germain-le-Châtelet,

DECIDE

Article 1^{er} : de signer avec l'entreprise ROGER MARTIN un marché de travaux pour un montant de 54 554 € HT,

Article 2 : de signer avec SOPRECO un marché pour la réalisation des essais préalables avant réception pour un montant de 2 622,16 € HT,

Article 3 : de signer avec le CDG90 un marché pour une mission de coordination sécurité protection de la santé de niveau 3 pour un montant de 325,00 € TTC,

Article 4 : Ampliation de cette décision sera adressée à :

- SGC Belfort 2

Visa préfectoral

Etueffont, le 6 mai 2024

Le Président,



Jean-Luc ANDERHUEBER.